

Ordination diaconale de Jean PREIRA

Proverbes : 31,10 Une femme parfaite
Psaume : 127 Heureux qui craint le Seigneur
Th : 5,1-6 Ne vous laissez pas surprendre
Mt : 25,14-30 La parabole des talents

Frères et Sœurs,

La parabole des talents constitue le « fil rouge » de ce dimanche. C'est aussi le dimanche de la pauvreté où notre ami Jean PREIRA est ordonné diacre permanent pour servir dans le diocèse d'Evreux.

5-2-1 : Ce n'est pas le top départ d'une compétition sportive ou l'arrivée du tiercé !
5-2-1, c'est la quantité des talents que le maître de la parabole confie à ses serviteurs avant de partir en voyage. Le maître répartit ces talents en fonction des capacités de chaque serviteur. Cela représente tout son bien.

Les deux premiers serviteurs ne perdent pas de temps. Aussitôt, ils s'empressent de faire fructifier ce qu'ils ont reçu. Que fait le troisième serviteur ? Il ne prend aucune initiative ! Il n'accepte aucun risque ! Il va creuser la terre pour cacher l'argent de son maître.

Au retour du maître, c'est l'heure des comptes. Les deux premiers serviteurs présentent les talents qu'ils ont gagnés : 5 et 2. Ils reçoivent les félicitations de leur maître. Celui-ci est ravi. Il les associe à sa joie. Il s'engage même à leur confier davantage !

Il en va autrement pour le troisième serviteur. Ce serviteur est lucide sur sa propre situation. Il connaît son maître : « Seigneur, je savais que tu es un homme dur. Tu moissonnes là où tu n'as pas semé... ». S'il connaît son maître, il se connaît aussi lui-même : « J'ai eu peur et je suis allé cacher ton talent dans la terre. Le voici ».

Ce serviteur reconnaît que son comportement est inadmissible. Il n'a rien fait avec le bien que lui a remis son maître. Il craint le pire... La sentence est immédiate. Il est jugé et condamné en connaissance de cause. Chaque serviteur a reçu une part du bien du maître. Aucun d'eux ne se plaint de ce qui lui était confié.

Comment comprendre cette parabole des talents, le dimanche où le Pape François nous demande que ce soit le dimanche des pauvres ? Evêques, nous avons reçu une lettre qui nous précise le souhait du Pape. Que ce soit **une journée mondiale des pauvres** : « non pas en paroles mais par des actes ». Le dernier numéro de Message, la revue du Secours Catholique, attire notre attention sur les pauvres.

Reconnaissons-le, la pauvreté ne cesse d'augmenter. Ne nous laissons pas tromper par l'emprise des préjugés. De plus en plus de personnes sont sans ressource ou ont du mal à aller financièrement jusqu'à la fin du mois !

Des femmes sont de plus en plus fragiles. Elles sont seules, seules avec un, voire plusieurs enfants ! Bon nombre de ces personnes en détresse sombrent dans le désespoir. Elles ne savent plus où aller ? A qui se confier ? Récemment l'une d'elle a frappé à ma porte. Elle était totalement découragée. Comme l'on dit, en langage familier, elle était « au bout du rouleau ». Elle est rentrée et m'a confié tout ce qu'elle avait sur le cœur, tout ce qu'elle endurait. Au nom du Christ, le Pape François ainsi que moi-même nous interpellons notre comportement vis-à-vis de ces personnes. Passons-nous nos journées sans les voir, sans savoir qu'elles existent ?

Frères et Sœurs, à l'image du « Bon samaritain », personnellement ou en lien avec des associations caritatives, de quels pauvres allons-nous nous approcher pour panser ses plaies ? Les possibilités d'action,

d'accompagnement, d'écoute ne manquent pas. C'est aujourd'hui la journée où le Secours Catholique nous sollicite. Ne nous déchargeons pas sur lui. Il a besoin de nous pour agir avec nous et avec les personnes vulnérables pour faire reculer la pauvreté.

Chacun de nous a reçu des talents ainsi que ces personnes en détresse. Dès le début de notre Eglise, le ministère des diacres est né. Il a été créé pour collaborer au ministère des apôtres : dans le domaine de la prière, dans le domaine de la Parole de Dieu mais aussi pour se mettre au service des besoins matériels des veuves. Il n'était pas question de les délaisser dans leur situation précaire.

Permettez-moi de dire à Jean PREIRA, à son épouse ainsi qu'à sa famille ma joie d'accueillir Jean dans le collège des diacres.

C'est là qu'apparaît, au sein de l'Eglise, la beauté du ministère diaconal dès son origine. Le diacre est, au nom de Jésus, celui qui se fait le serviteur de tous. Il entraîne les baptisés à demeurer dans cette attitude. Au cœur de la mission de l'Eglise, il rejoint ceux et celles que l'Eglise rencontre difficilement ou ne rencontre pas ; ceux qui se situent en périphérie de nos lieux habituels ; ceux qui se trouvent dans des milieux culturels que nous ne fréquentons pas ! Vous serez attentifs tout à l'heure à la lettre de mission que Jean, devenu diacre, recevra en ce sens.

Frères et Sœurs, chacun de nous a reçu des talents. Sont-ils enterrés ? Ne perdons pas de temps à les compter ! Ces talents appartiennent au Maître qui nous les confie. Que chacun de nous choisisse un talent. Un talent qu'il ne va pas utiliser pour développer son « égo ». Un talent qu'il va mettre au service des pauvres au nom de Jésus qui demeure serviteur comme notre nouveau diacre, Jean.

+ Christian NOURRICHARD
Evêque d'Evreux